

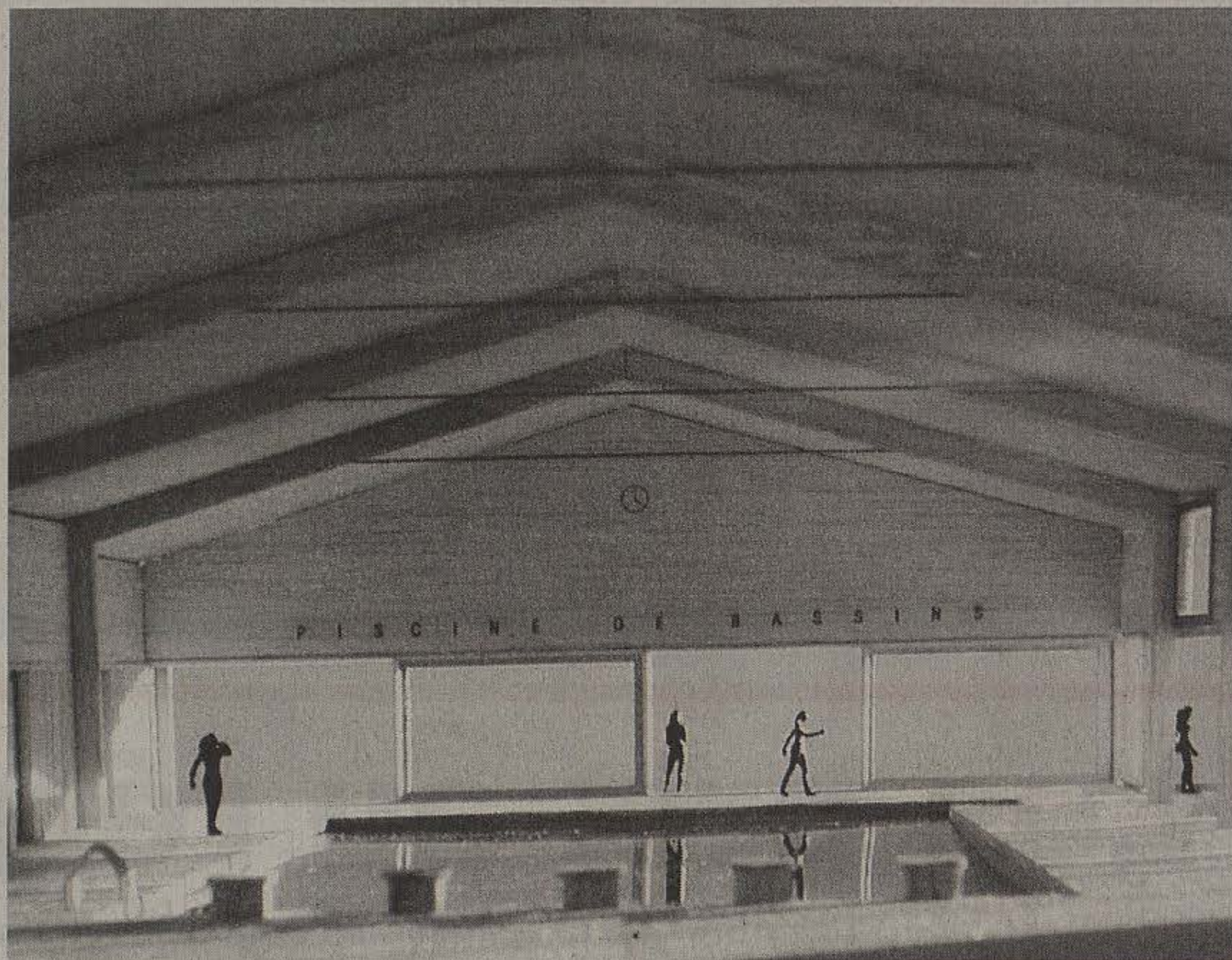
# Le village aura sa piscine

Le projet architectural primé donne corps à une idée folle.

LAURENCE ARTHUR

Le projet de piscine de Bassins nourrit les imaginations, les discussions de café et même les coups de gueules des syndics de certaines communes voisines, particulièrement Begnins. Avec la proclamation des résultats du concours d'architecture du projet, mardi, le concept se transforme en véritable objet. L'idée folle se concrétise et semble simultanément faire son chemin dans les esprits des habitants du village.

Le premier prix a été remporté par l'atelier d'architecture Fournier et Maccagnan, à Bex. Le projet développé a séduit le jury, car «il s'intégrait à la structure du village», explique Didier Lohri, syndic. La succession de plusieurs toits rappelle en effet la disposition des maisons de village. En outre, le dossier en question respecte le critère de modestie requis par le règlement. Quatre autres bureaux ont été primés pour la qualité de leur étude: «Les réflexions menées sont vraiment intéressantes.» Au total, 33 dossiers ont été déposés. L'architecte mandaté pour la construction de l'école de Bassins, dont le chantier devrait débuter au mois de décembre, a également participé au



Une vue intérieure du projet primé.

Alain Rouèche

concours. Son projet n'a cependant pas été retenu.

Le prochain pas à franchir sera celui de l'estimation du coût du bâtiment. A première vue, le chiffre de 2 millions arti-

culé au départ est insuffisant. Selon les méthodes de calcul choisies, le budget pourrait dépasser 2,5 millions. Didier Lohri tient à rassurer les habitants: «Il est exclu d'envisager une

hausse d'impôts. Nous allons étudier les possibilités de trouver des garanties financières. Un soutien régional sera peut-être nécessaire.» Le financement serait d'ailleurs déjà as-

suré à environ 80%. La part restante devra être couverte par des investissements privés.

Aldo Fossati, syndic de Begnins, ne cache pas un certain agacement: «Le Conseil exécutif de l'arrondissement scolaire Bassins, Le Vaud, Marchissy, Burtigny, Vich, Coinsins, Duillier et Begnins n'a jamais demandé une piscine. La responsabilité de l'initiative incombe uniquement à Bassins. Si la commune a les moyens de l'assumer, c'est son affaire.» Begnins a par ailleurs également un projet de construction de piscine dans ses tiroirs. «On ne se posera pas cette question avant dix ans», précise Aldo Fossati.

Reste que la commune de Bassins, si elle réalise son projet, pourrait bien couper l'herbe sous les pieds de sa voisine. «Je n'ai pas la folie des grandeurs. La région a besoin d'un tel équipement. Nous nous situons dans un bassin entre Saint-Cergue, Saint-George, Gimel et Arzier d'environ 8000 habitants», soutient Didier Lohri rappelant les potentialités en ressources naturelles, bois et eau, disponibles dans la région. Aujourd'hui, l'idéal a séduit le village. Le projet qui prend forme devra surmonter le défi de plaire aux communes voisines. □